



Association inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Colmar au Volume 60 Folio n° 55

Saison 2017-2018

Président : Christophe Vetsch

Trésorier : Andrick Lacroix

Secrétaire : Emeline Tisserand-Krol

[www.asbadminton.org](http://www.asbadminton.org)

Association  
Sportive  
Colmar

En Avant Colmar Badminton

## Renseignements pratiques

L'organisation de la vie associative n'est jamais une chose simple et la cohabitation de 130 membres adultes débutants, adolescents, membres assidus, compétiteurs et de membres occasionnels sur quatre créneaux doivent répondre

aux quelques principes de base régissant la vie de notre association.

**Nous attirons votre attention sur le fait qu'il s'agit d'une pratique libre, les créneaux étant surveillés sans être encadrés !**

Tous les tarifs affichés prennent en compte :

- La licence FFBad.
- La gestion des infrastructures (entretien/achat matériel, volants, ...).
- Les manifestations adultes, jeunes et interclubs.
- Cotisations aux diverses organismes (Fédération, Ligue d'Alsace, Codep, banque,...).



Notre association dispose d'un site Internet, [www.asbadminton.org](http://www.asbadminton.org), à consulter régulièrement. Des informations seront envoyées par mail régulièrement.

Si vous ne recevez pas de mail de [president@asbadminton.org](mailto:president@asbadminton.org), merci de signaler rapidement sur notre site internet via le formulaire de contact.

Les noms des responsables de créneaux sont affichés en salle. Les coordonnées du président de l'association sont les suivantes :

**Christophe Vetsch, 14 Faubourg des pierres Sigolsheim , 68240 Kaysersberg Vignoble  
tél. 03.89.78.28.65, courriel : [president@asbadminton.org](mailto:president@asbadminton.org)**

N'hésitez surtout pas à nous contacter pour toute question, suggestion ou remarque.

**Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente saison sportive !**



Association inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Colmar au Volume 60 Folio n° 55

Saison 2017-2018

Président : Christophe Vetsch

Trésorier : Andrick Lacroix

Secrétaire : Emeline Tisserand-Krol

[www.asbadminton.org](http://www.asbadminton.org)



# En Avant Colmar Badminton

## Règlement intérieur

### Créneaux et vie associative

---

#### Jeu libre

Nous vous demandons de spécifier un seul créneau de jeu lors de votre inscription. Les créneaux disponibles sont le mercredi de 20 à 22 heures, le jeudi de 20 à 22 heures et le vendredi de 18 à 20 heures. Vous pouvez venir jouer plusieurs fois par semaine via les créneaux du lundi de 18 à 20 heures et le vendredi de 20 à 22 heures, ces créneaux sont ouverts à tous.

Le nombre d'inscrits par créneau pouvant être supérieur au nombre de places disponibles ; il arrive que certains joueurs restent « sur la touche ». Nous vous demandons dans ce cas d'instaurer et/ou d'accepter une rotation afin de faire jouer de manière régulière l'ensemble des membres présents. Notre association ne dispose pas de la salle pendant les vacances d'été et de Noël. Dans la mesure du possible, nous essayons d'ouvrir les créneaux pendant les autres vacances scolaires.

Les places sont limitées et réservées aux personnes de 15 ans et + (15 ans dans l'année sportive).

**Nous attirons votre attention sur le fait qu'il s'agit d'une pratique libre, les créneaux étant surveillés sans être encadrés !**

#### Ecole de badminton

L'encadrement des séances est assuré par des membres diplômés FFBAD et/ou Bafa. L'Ecole Française de Badminton permet de progresser et de participer aux premières compétitions organisées par la ligue d'Alsace, pour les plus motivés.

Les places sont limitées et réservées aux jeunes de 10 à 14 ans le jeudi, hors périodes scolaires, de 18 à 20 heures.

#### Comportement

Tous les membres doivent adopter une attitude conforme aux usages sportifs, avec savoir vivre, fair play et respect des autres membres.

#### Surveillance

La surveillance des joueurs ne pourra, pour des raisons techniques, s'effectuer que dans l'enceinte du gymnase. Les vestiaires et les abords du gymnase sont exclus étant donné qu'il n'y a pas de visibilité directe de ces lieux depuis l'intérieur du gymnase.

**Concernant les mineurs, les parents doivent s'assurer que leur enfant se soit bien rendu dans la salle de sport, leur responsabilité étant aussi engagée lors de leurs trajets. Si un mineur doit s'absenter : sortir de la salle, partir plus tôt pendant la séance, il doit prévenir impérativement le responsable de créneau.**

#### Vie associative

La vie associative est régie par les statuts de l'association « En Avant Colmar Badminton ».

L'utilisation des installations sportives relève du règlement intérieur affiché en salle, lequel stipule le port de chaussures de sport propres et non-marquantes ainsi que l'évacuation de la salle avant 22 heures, sauf dérogation exceptionnelle accordée par la mairie. Notre association est responsable des salles et nous vous demandons de nous aider à en assurer une gestion dite « en bon père de famille »



Association inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Colmar au Volume 60 Folio n° 55

Saison 2017-2018

Président : Christophe Vetsch

Trésorier : Andrick Lacroix

Secrétaire : Emeline Tisserand-Krol

[www.asbadminton.org](http://www.asbadminton.org)

Association  
Sportive  
Colmar

## En Avant Colmar Badminton

par quelques gestes simples et de bon sens (éteindre les lumières dans les vestiaires, fermer les robinets, garder la salle et les annexes propres...). Nous vous prions également de respecter la quiétude des riverains et le calme du quartier en quittant les salles.

### Inscription et certificat médical

---

Vous disposez de deux séances d'essai, votre inscription devant être impérativement régularisée dès la troisième séance par la remise des documents dûment complétés et de la cotisation annuelle. La cotisation est votée par l'assemblée générale annuelle.

### Licence et assurances

---

La cotisation comprend la licence FFBaD avec une assurance individuelle, laquelle vous couvre en cas de dommages corporels. Notre association a également souscrit une assurance en responsabilité civile.

### Responsables du club

---

#### Présidence

Les noms des responsables de créneaux sont affichés en salle. Les coordonnées du président de l'association sont les suivantes :

**Christophe Vetsch, 14 Faubourg des pierres Sigolsheim, 68240 Kaysersberg-Vignoble  
Tél. 03.89.78.28.65 - courriel : [president@asbadminton.org](mailto:president@asbadminton.org)**

N'hésitez surtout pas à nous contacter pour toute question, suggestion ou remarque.

Toutes les infos sont sur notre site [www.asbadminton.org](http://www.asbadminton.org). Des informations sont envoyées par mail régulièrement.

#### Responsable de créneau

Chaque créneau est ouvert et fermé par des responsables, membre du comité. Ils accueillent, conseillent, organisent le jeu libre défini plus haut dans notre règlement. Ils s'assurent des bonnes conditions de pratique du badminton. Le responsable dispose d'une liste de présence avec numéros de téléphone fournis (sauf sur les créneaux « ouverts à tous ») via la feuille d'inscription, il est habilité à appeler les services de soins dans le cas d'un accident corporel (dérogation pour les mineurs signée par les parents/tuteurs lors de l'inscription).

### Sanctions

---

Si un membre (mineur ou majeur) ne respecte pas le règlement ci-dessus, le responsable l'assignera d'un avertissement et en informera le président et le comité. Un mail et courrier d'avertissement seront envoyés à la personne et/ou son parent/tuteur.

En cas de nouveau manquement, le comité prononcera le renvoi du membre de notre association et il en sera avisé par mail et courrier. L'accès au club lui sera interdit.



Association inscrite au Registre des  
Associations du Tribunal d'Instance  
de Colmar au Volume 60 Folio n° 55

Association  
Sportive  
Colmar



**En Avant Colmar Badminton**

Saison 2017-2018

Président : Christophe Vetsch

Trésorier : Andrick Lacroix

Secrétaire : Emeline Tisserand-Krol

[www.asbadminton.org](http://www.asbadminton.org)